

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] AVIS DEFAVORABLE au projet éolien "Berges de la Charente"

De : Charles Vincent-Genod <cvincentgenod@orange.fr>

Date : 08/12/2022 08:59

Pour : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

Monsieur le Commissaire,

Trop c'est trop !

que l'on veuille diversifier les sources d'énergie est une chose louable et certainement nécessaire mais pas de n'importe quelle manière.

Est-il acceptable que des sociétés basées à l'étranger viennent exercer leur métier et en tirer des profits au détriment des habitants qui n'ont rien demandé et qui vont devoir subir les conséquences au quotidien.

Les mêmes responsables de société n'en voudraient pas devant ou à proximité de chez eux.

Les citoyens émettent des avis défavorables aux trop nombreux projets qui voient le jour dans le Nord de la Charente.

Les élus se positionnent par des délibération de leurs conseils municipaux contre les projets.

La décision revient donc au Préfet et lorsqu'il émet un avis négatif, les magistrats de la Cour d'Appel Administrative de Bordeaux annule l'arrêté.

Ou vas t'on ?

Pourquoi n'y a t-il aucun projet du côté de Cognac ou de Bordeaux ?

Probablement à cause des riches propriétaires et de leur pouvoir !

Faut-il sacrifier notre secteur géographique ? Faut-il accepter tout et n'importe quoi pour une énergie peu rentable ?

Faut-il accepter un encerclement de notre beau secteur, le dénaturé, ne plus respecter les bâtiments historiques qui font que notre pays est l'un des plus visité au Monde.

Pourquoi, en tant que citoyen, devons nous accepter de respecter toutes les contraintes urbanistiques et recommandations de l'ABF et voir fleurir des éoliennes qui viennent défigurer le paysage ?

Pourquoi les sociétés peuvent -elles par avenant modifier tout simplement leur cahier des charges une fois l'autorisation obtenue ?

Pourquoi peuvent elles modifier la hauteur de leurs éoliennes parfois de presque 100 m de hauteur en plus.

Nous ne sommes pas des imbéciles.

Il va de votre devoir et de votre responsabilité de stopper les projets. trop c'est trop !

Est-ce les magistrats qui voient leur patrimoine immobilier perdre de la valeur ? Non surement pas.

Se disent ils : "Pas chez nous, mais chez les voisins ce n'est pas grave"

A quand une équité de traitement ?

A quand le respect des contribuables qui votent, qui payent ?

Monsieur le Commissaire, j'arrête là ma diatribe et je pense que vous avez compris que j'émet un avis plus que défavorable.

Je compte sur votre conscience pour que l'ensemble des projets éoliens soient stoppés définitivement sur notre secteur et que les sociétés aillent chercher des emplacements non pas ailleurs mais chez eux dans leurs pays.

Ayons tous le courage de préserver, notre environnement, notre histoire, pour le bien de nos enfants et petits enfants.

Je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire, à l'expression de mes salutations distinguées.

Charles VINCENT-GENOD

La Papotière

42 rue du Général Leclerc

16700 Ruffec

Sujet : [INTERNET] Enquête publique du projet éolien à Aunac

De : Elisabeth Soulassol <esoulassol@gmail.com>

Date : 08/12/2022 11:27

Pour : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

Bonjour Monsieur,

Voici quelques-unes de mes observations **contre ce projet éolien!**

Il est situé à 1,4 km d'une zone Natura 2000. Or, nous savons qu'il est lieu de passage de migration de la grue cendrée.

Il ne respecte pas la recommandation d'avoir un parc d'une amplitude de 1000 mètres pour protéger ces oiseaux.

De plus, cette zone fait partie du Ruffécois : 200 éoliennes si tout est accepté par la Préfecture, 500 si on inclut les éoliennes du Mellois et du Ruffécois.

Cette zone est située près d'un site de captage des eaux, pas d'étude hydrologique à ce jour.

La Loi Climat et Résilience de 2021 prévoit de "diviser par deux le rythme de consommation des sols d'ici à 2030 avant d'arriver en 2050 à zéro artificialisation nette (ZAN)". Or, en construisant des éoliennes et en bétonnant le sol, on ne peut pas la respecter.

Le site est proche de lieux pittoresques tels que Verteuil sur Charente et il est en covisibilité avec le château.

En espérant que vous tiendrez compte de mon avis.

Cordialement.

EBS

Sujet : [INTERNET] Projet éolien

De : aurelien cojo <aurelien.cojo@gmail.com>

Date : 08/12/2022 20:33

Pour : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

Monsieur Lamant,

Je me permets de vous écrire suite à votre enquête sur l'implantation d'éoliennes à Moutonneau.

Etant d'un village voisin, Saint Sulpice de Ruffec (également démarché par des promoteurs, comme toutes les communes de ce territoire...), je me permets de vous envoyer ce mot pour vous donner mon avis sur cette surenchère de projets dans nos campagnes. Comme beaucoup d'autres, je m'oppose à l'industrialisation de nos campagnes résultant de l'implantation massive d'éoliennes.

Vous connaissez déjà les problèmes que ces éoliennes causent, pour une production énergétique très moyenne.

Notre département a déjà atteint un grand nombre d'installation, pourquoi continuer à le saturer à ce point?

Dans notre village, les promoteurs sont prêts à raser une forêt pour installer des éoliennes. C'est improductif et on sait à qui cela profite (pas au propriétaire foncier à qui reviendra la charge de démantèlement hors de prix).

Ma famille et moi sont contre ces projets éoliens agressifs qui ne permettent ni de se passer d'énergies fossiles, ni de profiter à la collectivité qui sera impactée dans son ensemble. Utiliser notre région à faible impact énergétique alors que des villes entières restent allumées jour et nuit, c'est injuste et encore une fois improductif. Commençons par repenser nos consommations avant de décider à produire toujours plus.

J'espère que vous serez sensibles à ces arguments, ainsi que ceux de tous ceux qui pensent que les éoliennes ne sont pas la solution à notre problème énergétique.

Cordialement,

Aurélien Cojo.